

Analyse

La langue luxembourgeoise est sur toutes les lèvres!

Les deux pétitions publiques n°698 et n°725, déposées l'année dernière à la Chambre des députés, ont marqué le retour «en force» de la langue luxembourgeoise sur le devant de la scène au Grand-Duché.

La course était bien loin d'un coude-à-coude et il faut en prendre note: 14.702 signatures pour la pétition n°698 qui demande que la langue luxembourgeoise devienne la première langue administrative, impliquant que tous les documents administratifs et judiciaires soient rédigés ou traduits dans cette langue, contre 5.040 signatures pour la pétition n°725 contestant ce propos. S'y ajoute, en outre, la proposition de révision de l'article 29 de la Constitution du député Fernand Kartheiser, qui suggère de procéder à une modification ponctuelle de la Constitution afin d'y ancrer la langue luxembourgeoise.

Pour la Chambre de commerce, le «Lëtzebuergesch» revêt un élément de patrimoine et d'héritage culturel important, susceptible de constituer un vecteur de cohésion sociale et d'intégration précieux, établissant un pont entre les nombreuses communautés au Grand-Duché.

A condition, toutefois, qu'un engouement excessif en la matière n'en vienne à édifier une barrière culturelle et un obstacle à l'intégration. Cela fait bien des années que la Chambre de commerce s'engage en faveur de la flexibilité du régime linguistique afin de l'adapter aux réalités socio-économiques et sociales du pays. Le mot d'ordre est le pragmatisme. Car qui dit développement socio-économique, dit main-



d'œuvre étrangère (bien que la croissance extensive ne doive pas être le modèle du futur de l'économie): entre 1985 et 2011, deux tiers des emplois nouvellement créés ont été absorbés par la main-d'œuvre transfrontalière*. Ainsi, après les frontaliers et les résidents étrangers, les nationaux ne constituent que le troisième groupe en matière d'emploi, avec des différences sectorielles significatives, l'administration publique occupant, par exemple, 97% de Luxembourg, tandis que le secteur de la construction n'en occupe que 10%. La cohésion sociale de demain appelle ainsi à une plus grande mixité dans tous les secteurs.

Une inscription constitutionnelle rigide risquerait d'aller dans le sens inverse

et adresserait un message plutôt négatif aux résidents étrangers et aux travailleurs frontaliers, ainsi qu'aux acteurs économiques internationaux intéressés par l'économie luxembourgeoise.

A contrario, qu'en serait-il, par exemple, de l'introduction de nouvelles dispositions flexibles, à l'instar des récents projets qui ont notamment permis l'usage de la langue anglaise dans certaines communications entre les professionnels et l'administration? Voilà une démarche qui ferait preuve de pragmatisme face à la réalité socio-économique du pays et constituerait un atout non négligeable vis-à-vis des acteurs économiques internationaux. De même, l'administration autorise de plus en plus l'utilisation de la langue anglaise, afin de faciliter les démarches administratives des personnes ne maîtrisant pas l'une des trois langues officielles du pays. Impossible de faire abstraction du Brexit dans ce contexte...

L'argument principal, souvent avancé par d'aucuns, est de conférer davantage d'importance à leur langue maternelle, arguant que la survie du luxembourgeois est menacée et que la langue est en voie de disparition. Toutefois, les statistiques ne parlent pas le même langage: le Stater

vient même de confirmer que 70,5% des résidents sur le territoire parlent le luxembourgeois**. Les craintes, si souvent exprimées autour de la disparition de la langue luxembourgeoise, ne sont donc pas justifiées. Face à des perceptions ou interprétations erronées, nous devons donc multiplier nos efforts pour continuer à faire cohabiter et travailler ensemble des milliers de personnes issues de pays différents. Faire des langues un vrai moyen de communication, plutôt qu'une barrière culturelle: c'est ainsi que nous pourrions contribuer à maintenir l'un des principaux atouts du pays, à savoir son caractère multiculturel et plurilingue, avec une économie ouverte à l'international. Pourquoi abandonner un avantage dont nous avons tant bénéficié tout au long de notre histoire?

CARLO THELEN,
DIRECTEUR GENERAL
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

* Fernand Fehlen et Andreas Heinz (2016): «Die Luxemburger Mehrsprachigkeit - Ergebnisse einer Volkszählung»

** Stater, «Le luxembourgeois parlé par une majorité des résidents», 16 janvier 2017.